

Se souvenir des enfants qui ne sont jamais rentrés à la maison

Rod Taylor

Chef, PHC Canada

Cette semaine, le Canada a été ému et secoué par la découverte des corps de 215 enfants autochtones enterrés sur le terrain d'un ancien pensionnat situé à Kamloops, en Colombie-Britannique. À ce stade, beaucoup de choses sont inconnues : les noms, les âges, les causes de décès. Ce que l'on sait, c'est que 215 enfants qui avaient été enlevés à leurs familles ont été enterrés loin de leurs foyers et de leurs proches.

Il existe de nombreuses spéculations selon lesquelles des milliers d'autres personnes pourraient être enterrées dans des tombes anonymes à travers le pays dans d'autres anciens pensionnats. Il y aura sans aucun doute des enquêtes en cours pour découvrir davantage la vérité sur ce chapitre honteux de l'histoire du Canada. La nation est en deuil. Les drapeaux sont en berne. Les Canadiens sont aux prises avec les implications incompréhensibles de cette horrible découverte. Comment cela a-t-il pu arriver? Comment cela a-t-il pu être couvert aussi longtemps ? Comment pouvons-nous jamais trouver la guérison alors que les vieilles plaies purulentes continuent de se rouvrir?

L'étendue des abus ne sera peut-être jamais connue, mais cet extrait de la Fondation indigène nous donne une idée : « Les abus dans les écoles étaient répandus. . . la violence physique était [infligée] à titre de punition, et les violences sexuelles étaient également courantes. Les survivants se souviennent d'avoir été battus et attachés ; certains étudiants étaient enchaînés à leur lit ; certains se sont fait enfoncer des aiguilles dans la langue pour avoir parlé leur langue maternelle. Ces abus, ainsi que le surpeuplement, les mauvaises conditions d'hygiène et une alimentation et des soins de santé gravement inadéquats, ont entraîné un nombre choquant de morts. En 1907, l'inspecteur médical du gouvernement P.H. Bryce a rapporté que 24 pour cent des enfants autochtones auparavant en bonne santé au Canada mouraient dans les pensionnats. »¹

Les abus subis par tant de personnes dans les pensionnats sont presque incroyables aujourd'hui, mais nous, membres du PHC, avons toujours dit que la toute première violation de l'humanité était le retrait forcé d'enfants de leur foyer et de la prise en charge directe de leurs parents. C'était déjà une violation des droits de l'homme et de la dignité. Quand un gouvernement prétend s'occuper davantage des enfants que leurs propres parents. . . ou pense qu'il peut faire un meilleur travail pour élever et éduquer des enfants que leurs propres parents, il en résulte une tragédie.

Malheureusement, nous voyons cette logique tordue à l'œuvre même aujourd'hui. Même si les drapeaux sont en berne et que les politiciens promettent de découvrir toutes les tombes des enfants autochtones qui ont disparu à l'époque des pensionnats, ces mêmes politiciens imposent leur volonté arrogante aux enfants et aux parents des systèmes d'école publique « non résidentielle. » Au sens figuré, des milliers d'écoliers canadiens sont enlevés de chez eux chaque jour et nombre d'entre eux ne « rentreront jamais à la maison », selon la vision du monde culturelle et philosophique de leurs parents. En fait, dans de nombreux endroits, les élèves sont endoctrinés contre les valeurs culturelles de leurs parents dans les

domaines de la sexualité et des valeurs de la vie. Le droit des parents de diriger l'enseignement de leurs propres enfants est compromis. Les parents qui s'opposent aux valeurs culturelles imposées sont isolés, intimidés et humiliés et même emprisonnés.² Les gouvernements trouvent qu'il est facile de s'excuser pour les péchés du passé, mais il est tout aussi important pour eux de reconnaître les dommages causés aujourd'hui - aux familles et aux enfants - par leur usurpation de l'autorité parentale et leur imposition de valeurs immorales et laïques aux enfants de toutes les races.

Dans certaines écoles publiques au Canada, une fille peut organiser un avortement à l'insu ou sans le consentement³ de ses parents. Le corps de son bébé avorté ne sera jamais découvert dans un site d'enfouissement collectif car il aura simplement été éliminé comme déchet. Ses propres parents peuvent ne jamais être informés de leur perte ou du traumatisme de leur fille.

D'autres enfants sont influencés par le contenu fortement sexualisé de leur programme, et certains répondent en remettant en question leur propre identité ou en expérimentant des choix de vie alternatifs, parfois avec des effets tragiques. Les parents qui s'opposent sont intimidés et humiliés. À l'ère de la COVID, de nombreux élèves subissent maintenant des pressions de la part des autorités scolaires pour se faire vacciner sans le consentement des parents.⁴ Personne ne connaît les conséquences qui peuvent en découler, mais c'est un autre exemple de violation par le gouvernement du droit des parents de prendre des décisions en matière de santé pour leurs enfants mineurs. Si certains enfants en meurent ou subissent d'autres effets indésirables qui changent leur vie, qui assumera la responsabilité?

Nous, du Parti de l'Héritage Chrétien, nous joignons à des millions d'autres Canadiens de toutes origines ethniques, mais surtout à nos frères et sœurs autochtones, pour pleurer la perte tragique de jeunes vies —et l'arrogance et la complaisance des représentants du gouvernement qui ont permis que cela se produise sous leur Regard. Nous soutenons les efforts visant à découvrir le reste des preuves et à rechercher une guérison nationale. Nous demandons également un examen approfondi des nombreuses façons dont les bureaucrates et les politiciens imposent encore leur volonté aux enfants et aux parents. C'est un temps pour la repentance, non seulement pour les péchés du passé mais les péchés du présent.

Notes de bas de page

¹ indigenousfoundations.arts.ubc.ca/the_residential_school_system/

² www.dailywire.com/news/father-arrested-jailed-for-contempt-after-referring-to-his-daughter-as-she

³ www.lifesitenews.com/news/12-year-olds-can-get-abortions-in-ontario-without-parental-knowledge

⁴ globalnews.ca/news/7881765/bc-covid-19-vaccine-youth-consent-infants-act/